



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 59732

#### Texte de la question

M Michel Voisin attire l'attention de M le ministre de la defense sur les consequences sociales et professionnelles du projet de restructuration de l'armee sous le plan Armee 2000. Il lui rappelle en effet qu'aujourd'hui le ministere des armees fait vivre environ 250 000 personnes, qui sont des acteurs importants de la vie economique des regions et des localites ou sont implantées arsenaux, etablissements ou regiments. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir faire le point sur ces problemes qui inquiètent de nombreuses familles de militaires.

#### Texte de la réponse

Reponse. - 1o Pour ce qui concerne les personnels militaires, la reduction des effectifs qui resultera de la reorganisation des forces pour rationaliser l'outil de defense et degager d'indispensables economies de fonctionnement n'est pas susceptible de compromettre les perspectives de carriere des officiers, sous-officiers et militaires du rang sous contrat. Cette reduction pourra en effet etre absorbee par un ajustement des recrutements, par la prise en compte des non-renouvellements de contrats habituels, dont la majorite intervient du fait des interesses et des depart volontaires des militaires de carriere. Le dispositif actuel de reinsertion professionnelle dans la vie civile des militaires de carriere ou servant en vertu d'un contrat permet de faciliter leur reclassement dans des emplois publics ou privés. Il est, par ailleurs, precise que les reductions des effectifs envisagees ne peuvent en aucun cas provoquer le depart de militaires de carriere qui ne le souhaiteraient pas. En effet, le statut de ces personnels leur garantit de pouvoir servir jusqu'a la limite d'age de leur grade. 2o Pour ce qui concerne les personnels civils, le protocole d'accord, propose par le ministere de la defense aux organisations syndicales, intitule « formation et mobilite », doit permettre de reduire les mutations et de faciliter les reclassements. Il vise egalement a favoriser la formation, la mobilite et le depart volontaire des personnels civils. Des moyens importants permettront d'apporter a chaque agent et a sa famille une assistance personnalisée. Le ministre de la defense est particulierement attentif a la dimension sociale de ces restructurations et s'attache a tout mettre en oeuvre pour que ces operations difficiles soient conduites avec l'humanite necessaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Voisin Michel](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59732

**Rubrique :** Armee

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

**Date(s) clée(s)**

**Question publiée le :** 6 juillet 1992, page 2985